

3^e CFHC – Appel à communication

1- METHODOLOGIES

Comme le soulignait la partie française du récent rapport *L'histoire de la construction, Un méridien européen* (2015), l'histoire de la construction n'est pas une discipline à proprement parler, mais bien davantage un « objet frontière » pouvant mobiliser de très nombreux champs du savoir. Dès lors, la question des méthodologies employées pour produire cette histoire matérielle et humaine se doit continuellement d'être posée. Ainsi les contributions pourront envisager la question du lien entre différents territoires disciplinaires, et notamment du rapport fort quoique parfois ambigu avec l'histoire de l'architecture, de la spécificité de l'archéologie de la construction, ou encore de l'articulation de savoirs produits tant par des historiens que par des praticiens. De façon plus spécifique, nous encourageons les interventions portant sur la question des sources de l'histoire de la construction (scripturaires, graphiques, iconographiques, matérielles...) et notamment sur l'apport du numérique à l'élaboration de ce savoir.

2- PROCESSUS DE CONCEPTION/PROCESSUS DE CONSTRUCTION

Concevoir et construire constituent des temps majeurs du processus de production de l'architecture. La question de l'articulation de ces deux moments peut évoquer des temporalités différenciées : de l'usage de la maquette à la réflexion sur les matériaux et aux recherches d'amélioration dans le contexte contemporain. Des approches techniques de la conception et de la mise en œuvre pourront être développées. Le rapport avec d'autres domaines, artisanat et industrie, pourra constituer un autre axe. Les relations entre architectes et ingénieurs pourront aussi être interrogées, dans le contexte contemporain des enjeux du numérique (le BIM – Building Information Modelling – a-t-il déjà une histoire ?). La thématique des modèles constructifs, aussi bien dans sa dimension historique que dans l'analyse fouillée des composants et/ou de leurs modes de mise en œuvre, incitera à travailler d'autres dimensions ou d'autres temporalités du projet du mode conceptuel au mode constructif.

3- CHANTIER

Le chantier, dans sa polyvalence fonctionnelle et la variété de ses acceptions terminologiques, constitue un objet privilégié pour l'historien de la construction. Depuis la carrière d'extraction des mégalithes préhistoriques jusqu'aux chantiers mécanisés à poutres métalliques du premier XX^e siècle en passant par la loge des maçons médiévaux, il est le lieu de la cristallisation des techniques et joue, à ce titre, un rôle de relai dans la circulation des savoir-faire. S'inspirant des perspectives tracées en histoire des sciences par la prise en compte de l'historicité locale des savoirs scientifiques (*Leviathan and the Air-Pump : Hobbes, Boyle, and the Experimental Life*, de S. Shapin et S. Schaffer), les communications pourront aborder le chantier de construction dans sa dimension éminemment située, comme le fruit de la cristallisation de conjonctures culturelles, économiques ou sociales. Une telle perspective micro-historique sera susceptible d'éclairer le fonctionnement du chantier, tant en ce qui concerne les temporalités fines de ses phases de construction et de démolition qu'au sujet de son appareillage outillé ou de son organisation pratique.

4- DROIT ET ECONOMIE DE LA CONSTRUCTION

Le temps du chantier met en jeu une complexité législative et réglementaire appliquée tant à la conception qu'à l'exécution, contrôle public exercé sur des acteurs privés. À l'articulation du public et du privé, le questionnement portera sur les modes et les enjeux du financement de la maîtrise

d'ouvrage et de l'exécution, sur la dévolution de la commande, adjudication, marché, exécution par voie d'économie, régie, « bon emploi » des fonds, responsabilité envers les tiers... On s'intéressera aux missions respectives des architectes concepteurs et des architectes d'opération ou des « inspecteurs », des responsables de la conduite de chantier et des entreprises, ainsi qu'aux conditions de l'expertise. La question concernera globalement les entreprises et leur fonctionnement ; elle pourra également se recentrer sur les exécutants ouvriers, interrogeant l'évolution du droit du travail ainsi que les questions d'hygiène et de sécurité.

5- MATIERE/MATERIAUX

Matières premières transformées ou non, évolutions des mises en œuvre au sein d'une même typologie de produits ou au contraire par rupture et introduction d'un nouveau type, implications structurelles ou de conceptions d'ensemble, les matériaux sont au cœur de l'ensemble des processus constructifs. Dès l'élaboration du projet, les matériaux à choisir pour telle ou telle partie du bâtiment ou de l'ouvrage sont un enjeu central de la conception et se retrouvent ensuite jusqu'à son achèvement. Cette thématique pourra être abordée dans une chronologie large selon des angles d'étude complémentaires : autonomie du choix ou contraintes socio-économiques, culturelles ou géographiques, confrontation des enjeux du passage des techniques artisanales à l'industrialisation, approvisionnement et circulations, coûts spécifiques...

6- FABRIQUE DES AMBIANCES

Cette thématique cherche à confronter l'histoire de la construction à la dimension immatérielle du milieu construit caractérisée par la notion d'ambiance. Elle questionne les techniques, les méthodes et les acteurs de la construction ayant pour objectif la création d'une ambiance architecturale ou urbaine. L'ensemble des phénomènes physiques participant à la perception sensible de l'environnement bâti (la lumière, la chaleur, le son, le vent...) ainsi que des notions associées (le confort, la santé, la performance...) pourra être convoqué. Nous nous intéresserons également à l'histoire de la maîtrise de l'énergie dans les constructions, agissant directement sur l'ambiance par ses matériaux et ses savoir-faire spécifiques. Enfin, cette thématique interroge le rôle de l'ambiance dans la théorie et les techniques d'intervention sur les bâtiments existants au regard des enjeux du patrimoine immatériel.

7- METIERS – ACTEURS (ethnologie de la construction)

L'acte de construire engage divers acteurs dans les processus de conception et d'exécution des ouvrages. Des métiers et des professions relevant de diverses disciplines sont à l'œuvre dans ces processus : architectes, ingénieurs, entrepreneurs, experts, artisans, ouvriers... L'exploration des rôles respectifs des différents acteurs de la construction contribue à la définition de ces métiers. On s'intéressera à leurs modes d'action renvoyés à des états sociaux et économiques ainsi qu'à des connaissances scientifiques, techniques et pratiques en mobilité au cours du temps. Cette exploration rencontre notamment la question du genre : si aujourd'hui les femmes sont largement majoritaires dans les écoles d'architecture, qu'en a-t-il été de leur place dans le champ de la construction, le chantier apparaissant encore comme un champ social particulièrement masculin.

8- CIRCULATION DES SAVOIRS

La question de la circulation des savoirs, qui fait aujourd'hui l'objet de nombreuses études pluridisciplinaires, permettra de s'intéresser à la fois à la transmission des savoirs (modes d'enseignements, apprentissages) et aux objets de cette transmission dans la littérature technique et constructive et les textes littéraires. À travers ces deux axes principaux, il est possible de se pencher

sur les acteurs de cette transmission (savants, techniciens...), sur la nature des savoirs qui circulent, sur leur méthode d'analyse et sur leur réception.

9- DÉFENSE DES FRONTIÈRES MARITIMES ET TERRESTRES

Depuis au moins l'époque romaine, les frontières terrestres et maritimes ont régulièrement fait l'objet d'entreprises de mise en défense qui traduisent en général des situations politiques singulières. Dans ce cadre, on accordera une attention particulière d'une part aux zones de marches communes ou séparantes, caractéristiques notamment de la période médiévale, et d'autre part aux littoraux méditerranéen et atlantique. Il sera bien sûr question ici d'architecture militaire (*castella*, *castra*, châteaux, forts, fortins, casemates, blockhaus...) mais aussi de circulation des modèles et de relation entre formes architecturales et évolutions de l'armement offensif et défensif. Des réflexions portant sur les systèmes défensifs, dans des secteurs bien définis et à des périodes données, sont également attendues (lieux d'implantation, stratégie...).

10- CONSTRUCTION DES PAYSAGES

Si l'étude de la planification paysagère et urbaine semble échapper *a priori* aux domaines de compétence de l'histoire de la construction, le paysage en lui-même, qu'il soit rationnellement pensé ou le fruit de la contingence fortuite, est bel et bien construit. Ainsi, les espaces de circulation et de voirie (chemin, route, autoroute...), les franchissements et les ouvrages d'art ou encore les infrastructures de transport (gares, aéroports...) pourront être analysés en tant qu'éléments constitutifs des paysages. Cette thématique portera donc sur l'aménagement des espaces publics, mais aussi sur la construction des jardins, des parcs et des espaces verts au sens large ainsi que la structuration des espaces ruraux

11- CONSTRUCTION EN MILIEU HUMIDE

On s'intéressera ici aux aménagements portuaires et aux édifices construits sur des sols humides, qu'ils soient situés en contexte maritime ou en lien avec des fleuves et des rivières. Les modes de construction dans ces milieux sont en effet particulièrement spécifiques, notamment en fondations mais également en partie aérienne ou de support. On pense naturellement à la stabilité des constructions et des ouvrages, en termes de connaissance et de contrôle des sous-sols et des sols noyés ou non, ou encore en termes de choix des matériaux, de leur mise en œuvre et de leur association éventuelle. On pourra également aborder d'autres problématiques constructives qui touchent non seulement à la stabilité mais également aux altérations et à la pérennité : courants, marées ou encore salinité en milieu maritime ou estuarien.

12- LITTORAL

Le littoral est toujours vécu selon plusieurs registres parfois contradictoires. De récentes catastrophes en ont posé de manière dramatique les enjeux les plus forts : espace de plaisir, espace de l'économie, espace de la nature, espace du contrôle et de la sécurité du trait de côte et des accès par la mer ou par la terre. La construction balnéaire à étudier pour elle-même, à la fois comme élaboration urbaine et comme création architecturale, ne saurait se comprendre sans les enjeux techniques de la pérennisation et de la stabilisation de la rive maritime, avec ses enrochements, ses remblais et ses digues. Les enjeux contemporains de la protection des espaces naturels posent aujourd'hui de nouveaux questionnements aux aménageurs et aux concepteurs, de l'interprétation de la loi littoral aux enjeux plus inattendus des déconstructions.

13- CONSTRUIRE LA MER

Au-delà de questions territoriales ou d'ensemble liées au littoral ou à la construction des paysages, le fait maritime pose des questions spécifiques. Seront évoqués ici les espaces des activités de l'économie de la pêche et des échanges. Les enjeux de la circulation maritime passent ainsi par des constructions singulières comme les phares ou par des aménagements complexes. Il sera prêté une attention toute particulière aux ports, dans leur organisation générale d'interface entre la terre et la mer (plan, fonctionnalités), leurs équipements spécifiques (bâtiments, ouvrages, bassins, formes ou cales...), tout comme dans leur originalité comme lieu-même d'une autre construction, navale celle-ci, dont on discutera, y compris en ouvrant sur le champ des techniques du navire, ou de la place de cette thématique dans une histoire de la construction prise au sens le plus large.

14- FLEUVES, ESTUAIRES, AFFLUENTS

Il s'agira ici d'aborder, le fleuve (et ses affluents) comme système aménagé et construit, dans ses différentes échelles et ses temporalités complexes. Espace privilégié de la circulation et des échanges, le fleuve se révèle également comme un espace construit autour de ses dimensions d'usage et de projet : berges, hallages, quais urbains ou portuaires, levées, franchissement... Mais le fleuve est parfois « inconstructible ». Comment circuler, traverser, échanger en ce cas : le canal est-il palliatif ou complément, le pont est-il possible ou faut-il passer autrement ? L'évolution des transports est un des éléments de compréhension des changements ou des ruptures, des abandons ou des redécouvertes du fleuve dans son environnement. La ville enfin, et ses aménagements économiques associés comme les ports, se pose comme un élément majeur de l'aménagement du fleuve et de son contrôle, parfois jusqu'à son comblement. Les villes d'estuaire feront ici l'objet d'une attention particulière.